

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Air France met à l'honneur le tracteur AT 135 certifié CE de Charlatte Autonom lors du Skyteam Sustainable Flight Challenge

Villeurbanne, France, le 9 mai 2022 – 17h45 CEST – Charlatte Autonom, co-entreprise de Navya (FR0013018041- Navya) et de Charlatte Manutention, a été choisie par Air France pour présenter ses projets les plus innovants et durables dans le cadre de sa participation au “Skyteam Sustainable Flight Challenge”.

Le “Skyteam Sustainable Flight Challenge” est une initiative visant à stimuler et encourager l’innovation en invitant les compagnies membres de l’alliance à réaliser des vols les plus écoresponsables possibles du 1^{er} au 14 mai 2022.

C’est dans ce cadre qu’Air France a opéré le vol Paris-Montreal AF342 au départ de l’aéroport Charles de Gaulle avec l’objectif atteint de réduire de moitié ses émissions de CO₂. Charlatte Autonom a été sélectionné à cette occasion par Air France comme acteur clé de l’innovation pour le process logistique de livraison des bagages.

La solution Charlatte Autonom représente en effet une solution d’avenir pour évoluer vers des aéroports toujours plus intelligents, sécurisés et connectés, en permettant des gains significatifs en termes de sécurité des personnes et des biens et d’efficacité opérationnelle et économique du flux des bagages.

Premier déploiement en milieu aéroportuaire de l’Autonom® Tract certifié CE

Ce premier déploiement de la solution de conduite autonome AT 135 CE, s’est déroulé dans les conditions techniques et de sécurité permettant d’assurer une expérimentation en aéroport et a permis de démontrer son opérabilité en milieu aéroportuaire à forte co-activité, de caractériser ses performances et de confronter sa technologie au contexte opérationnel des flux bagages existants. Cette mise en opération de l’Autonom® Tract certifié CE marque une étape clé vers l’atteinte future de l’autonomie de niveau 4 (sans opérateur à bord).



Remy Delabeye, Head of Ground Support Equipment and Vehicles Division d’Air France : “Acteur engagé de la transition environnementale, Air France s’inscrit dans une démarche exigeante avec l’objectif d’atteindre la neutralité carbone pour les opérations au sol d’ici 2030. Le Skyteam Sustainable Flight Challenge nous permet d’associer nos partenaires et nos clients autour d’une initiative vertueuse et ambitieuse. Parmi nos partenaires innovants, nous avons sélectionné Charlatte Autonom avec sa solution Autonom® Tract 135 CE qui permet d’assurer des trajets et des flux entièrement fiabilisés, de réduire de manière significative le risque d’accident et de simplifier les opérations et coûts de maintenance.”

Bastien Devaux, CEO de Charlatte Manutention : “Nous remercions Air France pour leur confiance sur d’ambitieux projets, renouvelée année après année depuis plus de 30 ans. Nous sommes fiers de contribuer aux avancées majeures du transport aérien à travers nos technologies de tracteurs autonomes qui permettent de fiabiliser et sécuriser l’acheminement des bagages dans des conditions particulièrement exigeantes.”

Sophie Desormière, CEO de Navya : “Nous sommes très heureux de représenter la seule solution de tracteur autonome sélectionnée par Air France dans le cadre du Skyteam Sustainable Flight Challenge, délivrée au travers de notre JV avec notre partenaire Charlatte Manutention. Cela témoigne de l’importance de la logistique automatisée dans les évolutions à venir au sein de l’industrie aéronautique qui doit s’appuyer sur un écosystème aéroportuaire toujours plus innovant et écoresponsable.”



A propos de CHARLATTE MANUTENTION

Société du Groupe Fayat, Charlatte Manutention est leader mondial du tracteur à bagages électrique. Avec 140 collaborateurs en France et aux États-Unis, Charlatte Manutention a réalisé un chiffre d’affaires de 72 millions d’euros en 2018-2019. Avec une présence dans 170 pays à travers ses 231 sociétés, et grâce à l’implication de ses 21 666 collaborateurs, le groupe Fayat, fondé en France en 1957, accompagne ses clients dans le monde entier, grâce à des solutions innovantes et durables pour le marché de la construction et dans les sept grands métiers autour desquels il s’est construit : Travaux Publics, Fondations, Bâtiment, Énergie & Services, Construction métallique et mécanique, Chaudronnerie et Matériel routier. En 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d’affaires de 4,6 milliards d’euros. Leader mondial et spécialiste du matériel routier, Fayat propose une gamme complète et performante d’équipements en adéquation avec chaque étape du cycle de vie de la route.

A propos de CHARLATTE AUTONOM

CHARLATTE AUTONOM est une co-entreprise créée en 2018 par NAVYA, un leader des systèmes de mobilité autonome, et CHARLATTE MANUTENTION (Groupe FAYAT), un leader mondial dans la conception et la fabrication de matériels électriques de manutention à usage industriel et aéroportuaire, dans le but de développer des solutions de tracteur autonome à destination des sites industriels et aéroportuaires. Fruit de ce partage d'expertise et de savoir-faire, l'AUTONOM® TRACT AT135 constitue une solution autonome, électrique et supervisée facilitant le transport de marchandises.

A propos de NAVYA

Créée en 2014, NAVYA est un leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome et de services associés. Avec 280 collaborateurs en France (Paris et Lyon), aux États-Unis (Michigan) et à Singapour, NAVYA ambitionne d'être l'acteur de référence des systèmes de mobilité autonome de niveau 4 pour le transport de passagers et de biens. Depuis 2015, NAVYA a été la première société à mettre en service des solutions de mobilité autonome. La navette Autonom® Shuttle, principal axe de développement, est dédiée au transport de passagers. Depuis son lancement, plus de 200 exemplaires ont été commercialisés dans 25 pays au 31 décembre 2021. Le Tracteur Autonom® Tract est quant à lui destiné au transport de biens. Engagée dans une démarche RSE ambitieuse, la Société mène une politique active en la matière comme l'illustre l'obtention de la certification ISO 9001 en septembre 2021. Les groupes Valeo et Keolis font partie des actionnaires historiques de NAVYA.

NAVYA est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FR0013018041 - Navya).
Pour plus d'informations : www.navya.tech



Contacts

NAVYA

Responsable RSE, Marketing & Communication
Nathalie Marcy
nathalie.marcy@navya.tech
+33 (0)7 63 20 00 52

Directeur financier
Benoit Jacheet
finance@navya.tech

NewCap

Relations Investisseurs
Thomas Grojean
Nicolas Fossiez
navya@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Relations Media
Nicolas Merigeau
navya@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 98

